CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

SMART ISULA

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Corse

LIVRET 1

Construire ensemble la stratégie numérique de la Corse

Mentions légales

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de la Corse - Smart Isula
Version 1.0 de mars 2022

Date de publication : Mars 2022

Éditeur : Cullettività di Corsica - Collectivité de Corse - 22, cours Grandval BP 215 - 20187 Aiacciu cedex ▪ Directeur de publication : le Président du Conseil exécutif de Corse ▪ Responsable d'édition : la Direction de la Transformation et de l'Aménagement Numérique de la Corse ▪ Conception graphique : Benjamin Gour (Corsica Lab) ▪ Rédaction : l'équipe de la DTAN avec le concours des entreprises TACTIS, CIVITEO, et de l'école de Design de Nantes.

Ce document est disponible en téléchargement sur le site https://www.numerique.corsica

Sous Licence Creative Commons BY NC ND
(attribution / pas d'utilisation commerciale / pas de modification).

Sunta

Sommaire

1 Qu'est ce qu'un SDTAN ? p.4

2 La nécessaire actualisation du SDTAN de Corse p.6

3 Une dynamique collective p.7

4 Éléments généraux de contexte p.8

{ 1 } Qu'est ce qu'un SDTAN ?

Les schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique sont définis à l'article L.1425-2 du Code Général des Collectivités Territoriales modifié par l'article 5 de la loi N° 2019-1062 du 18 octobre 2019. (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000039248075/2021-04-09) :

« Les schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique recensent les infrastructures et réseaux de communications électroniques existants, identifient les zones qu'ils desservent et présentent une stratégie de développement de ces réseaux, concernant prioritairement les réseaux à très haut débit fixe et mobile, y compris satellitaire, permettant d'assurer la couverture du territoire concerné. Ces schémas, qui ont une valeur indicative, visent à favoriser la cohérence des initiatives publiques et leur bonne articulation avec l'investissement privé.

Ils peuvent comporter une stratégie de développement des usages et services numériques. Cette stratégie vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire ainsi que la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique. Lorsque le territoire couvert par un schéma directeur territorial d'aménagement numérique comprend des zones de montagne, au sens de la loi n° 85-30 du 9 janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne, l'élaboration de cette stratégie est obligatoire.

Un schéma directeur territorial d'aménagement numérique recouvre le territoire d'un ou plusieurs départements ou d'une région. Sur un même territoire, le schéma directeur est unique. Il est établi à l'initiative des collectivités territoriales, par les départements ou la région concernés ou par un syndicat mixte ou syndicat de communes, existant ou créé à cet effet, dont le périmètre recouvre l'intégralité du territoire couvert par le schéma, en prenant notamment en compte les informations prévues à l'article L. 33-7 du code des postes et des communications électroniques.

Les personnes publiques qui entendent élaborer le schéma directeur en informent les collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés ainsi que l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse qui rend cette information publique. Les opérateurs de communications électroniques, le représentant de l'Etat dans les départements ou la région concernés,

les autorités organisatrices mentionnées à l'article L. 2224-31 et au deuxième alinéa de l'article L. 2224-11-6 et les autres collectivités territoriales ou groupements de collectivités concernés sont associés, à leur demande, à l'élaboration du schéma directeur. La même procédure s'applique lorsque les personnes publiques qui ont élaboré le schéma directeur entendent le faire évoluer.

Par dérogation au quatrième alinéa de l'article L. 4251-1 et lorsque le territoire de la région ne comporte qu'un seul schéma directeur territorial d'aménagement numérique élaboré par le conseil régional, ce schéma directeur peut être intégré au schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires prévu au même article L. 4251-1. Lorsque le territoire de la région est couvert par plusieurs schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique, les personnes publiques les ayant élaborés et la région définissent conjointement une stratégie d'aménagement numérique du territoire régional dans les conditions prévues au quatrième alinéa.

Lorsque le territoire de la région est couvert par plusieurs schémas directeurs territoriaux d'aménagement numérique, la région, les départements, les communes ou leurs groupements concernés les intègrent conjointement au sein d'une stratégie commune d'aménagement numérique du territoire. Cette stratégie peut être insérée dans le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.

Un document-cadre intitulé « Orientations nationales pour le développement des usages et des services numériques dans les territoires » est élaboré, mis à jour et suivi par l'autorité compétente de l'État. Ce document-cadre comprend une présentation des choix stratégiques de nature à contribuer au développement équilibré des usages et des services numériques dans les territoires et un guide méthodologique relatif à l'élaboration des stratégies de développement des usages et des services numériques mentionnées au deuxième alinéa du présent article. »

{ 2 } La nécessaire actualisation du SDTAN de Corse

Le premier Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) de Corse a été validé par délibération AC12/110 de l'Assemblée de Corse du 5 juillet 2012. Ce document qui portait uniquement sur les infrastructures fixait les ambitions de la Corse en matière de réseaux haut débit et très haut débit, fixes et mobiles. Il a permis de définir un plan d'aménagement numérique ciblant une desserte intégrale de la Corse en très haut débit par la fibre optique à horizon 2023. Réalistes et opérationnels, ses objectifs ont dans l'ensemble été atteints (Cf. livret n°2 Smart Isula).

En 2016, la Collectivité de Corse a souhaité renouveler le premier SDTAN de Corse pour lui donner de nouvelles ambitions. Au-delà d'une simple approche orientée sur les infrastructures de télécommunication, elle a souhaité que ce nouveau SDTAN s'intéresse aux usages et aux services numériques.

La Collectivité de Corse a également voulu que l'élaboration de ce document s'ouvre à une large concertation pour associer l'ensemble des acteurs de la société insulaire souhaitant s'impliquer dans son élaboration.

{ 3 } Une dynamique collective

Fin 2018 les travaux participatifs d'élaboration du nouveau SDTAN de Corse étaient initiés autour d'une démarche participative intégrant à la fois le déploiement des infrastructures numériques et le développement des usages et services numériques.

Pendant plusieurs mois, débats, réflexions collectives et ateliers participatifs se sont succédés en associant la diversité des acteurs du territoire. Un site Internet participatif dédié au projet a été créé pour faire connaître la démarche et collecter les contributions du plus grand nombre. Ces travaux collaboratifs ont notamment permis de définir un diagnostic partagé, de dégager les enjeux et de créer l'arbre Smart Isula.

Une journée de travail collaboratif pour concevoir les futurs projets du SDTAN

Une journée de travail collaboratif concernant l'inclusion et la médiation numérique

L'ouverture de la démarche a permis l'émergence d'une véritable communauté traversée par une question essentielle : « quel numérique voulons-nous pour la Corse ? ». Ainsi, l'écriture de la stratégie numérique de la Corse ne pouvait se réaliser sans poser les valeurs éthiques du numérique.

Les technologies numériques agissent en effet comme un « pharmakon » : elles sont à la fois le poison et le remède. Le constat a été fait par le collectif Smart Isula que le numérique devait être un remède plutôt qu'un poison et que, pour ce faire, il fallait mobiliser autour de valeurs humaines, de cohésion, d'épanouissement et d'émancipation.

Les travaux présentés dans l'ensemble des livrets Smart Isula sont le fruit de cette réflexion collective.

{ 4 } Éléments généraux de contexte

Les éléments de contexte décrits ci-après ont permis de susciter le débat et d'engager la réflexion.

{ 4.1 } Des disparités socio-économiques renforcées par la crise sanitaire de la Covid-19

La Corse est l'un des territoires où les revenus par habitant sont les plus faibles, avec un habitant sur cinq vivant sous le seuil de pauvreté, notamment chez les jeunes et les familles monoparentales. Cependant il existe dans la société insulaire de fortes disparités qui se traduisent en particulier par un important écart de revenus entre les personnes les plus pauvres et les plus aisées. Les niveaux de revenus sont contrastés géographiquement avec des salaires plus élevés dans les agglomérations de Bastia et Aiacciu et des salaires plus bas dans les communes rurales de l'intérieur.

18 370 € :
Revenu annuel net (2015) [1]

18% de la population vit sous **le seuil de pauvreté**. La proportion est de **29% chez les moins de 30 ans.**[2]

1. INSEE, ADECCO ANALYTICS, 2018
2. Rapport du Président du Conseil Exécutif de Corse - Plan Salvezza, 2020

Compte tenu de la prédominance d'un modèle d'économie résidentielle, la crise sanitaire de la Covid-19 a été en Corse plus impactante qu'en France métropolitaine. Le choc économique lié à l'effondrement de l'économie résidentielle s'est transformé en choc domestique avec un impact généralisé de l'activité économique et sociale de l'île. Les conséquences sociales de la crise sont donc majeures en matière d'inclusion sociale et de conditions matérielles de vie. Le taux de pauvreté qui s'était légèrement infléchi à 17,7 % en 2019, retrouve un niveau supérieur à 18 % en 2020 et devrait dépasser les 19 % en 2022. Les projections à 2021 indiquent une perte de PIB en volume de près 18 % en 2020 en Corse contre 10,3 % en France. Par rapport à ces projections, le PIB 2022 resterait 7 % en dessous de celui de 2019 (source rapport de la Collectivité de Corse concernant le Pianu « Salvezza è Rilanciu »[1]).

1 Pour répondre aux enjeux économiques et sociaux liés à la pandémie mondiale de la Covid-19, la Collectivité de Corse a élaboré le plan de relance Plan « Salvezza è Rilanciu » di a Corsica et a adopté le volet « Salvezza » le 03.12.2019. En savoir plus : https://covid-19.corsica/2020/12/03/plan-salvezza-e-rilanciu-acte1-le-volet-salvezza/

{ 4.2 } Des déséquilibres croissants en matière de démographie et de répartition territoriale des populations

Les déséquilibres socio-économiques apparaissent aussi au niveau des territoires de la Corse. Selon l'INSEE, la population devrait atteindre 385 000 personnes en 2050 contre 338 550 en 2018, poussée exclusivement par un solde migratoire positif, avec un solde naturel, quant à lui, négatif.

Cependant, cette croissance démographique cache deux tendances entrecroisées :

- Un vieillissement de la population qui progresse fortement par rapport à la moyenne nationale. En 2050, la part des personnes de plus de 65 ans atteindrait 35 % contre 21 % en 2013 ;
- Une répartition de la population de plus en plus orientée vers le littoral, avec une surreprésentation des tranches d'âges séniors dans l'intérieur des terres. En 2015, 52 % de la population habitait dans 10 communes, dont 9 sur le littoral. Au total, les agglomérations d'Aiacciu et Bastia abritent à elles seules 43 % de la population.

La problématique de l'accès aux équipements et services de proximité en milieu rural est donc un enjeu majeur. Le dépeuplement des villages de l'intérieur et les conditions géographiques difficiles font que sur l'ensemble du territoire corse, les quatre cinquièmes des bassins de vie enregistrent des temps d'accès supérieurs aux moyennes nationales pour toutes les catégories d'équipements[2].

2 Evaluations et diagnostics préparatoires aux programmes 2014-2020, Préfecture Région Corse et Collectivité Territoriale de Corse, 2013.

{ 4.3 } Une langue corse qui peine à se diffuser dans la société

En 2015, le plan Lingua 2020 dressait un premier bilan de la diffusion de la langue corse dans la société et faisait apparaître entre 86 800 et 130 200 locuteurs corsophones, tous bilingues. Ce nombre paraît relativement stable puisqu'une étude publiée au mois de mai 2021 par Babbel[3], l'application d'apprentissage des langues, estime le nombre de locuteurs à 100 000. Les universitaires évaluent ce nombre entre 60 000 à 80 000 locuteurs.

Si ces chiffres indiquent une présence diffuse de la compétence au sein de la société, ils ne présagent pas pour autant de l'usage réel de la langue au quotidien. Dans ces conditions, le statut de la langue corse comme langue vivante n'est pas encore assuré.

BILINGUISME

14% des foyers de l'île sont concernés par des **pratiques bilingues en langue corse.**

Le mouvement de « Riacquistu » culturel, datant des années 1970, a démontré que le dynamisme de militants culturels pouvait inverser des processus de perte identitaire pour rayonner puis se développer, et ce, malgré une faible population.

Aujourd'hui, à côté d'une coofficialité de la langue non encore acquise, il convient d'envisager un fort mouvement de préservation, d'appropriation et de valorisation susceptible de garantir l'épanouissement, culturel et identitaire de la Corse. Le numérique constitue un levier à actionner dans la création et la mise à disposition d'un réel bien commun numérique autour de la langue.

3 Cf. https://fr.babbel.com/

{ 4.4 } Un patrimoine naturel fragile et fragilisé

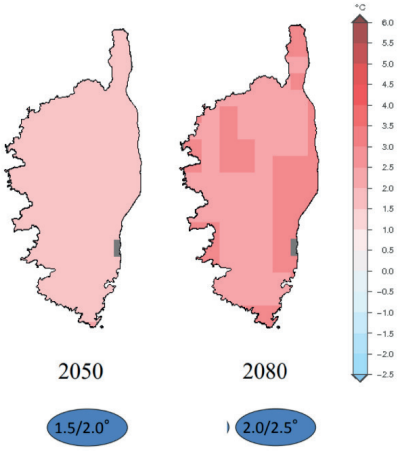

Le réchauffement climatique représente également un risque significatif pour l'avenir de la Corse. Le réchauffement climatique moyen est estimé entre +1,5 et 2 degrés Celsius d'ici 2050[4], ce qui amènerait la Corse à un climat similaire à celui de la région de Tunis. Cette hausse des températures amènera de nombreuses externalités négatives :

- Augmentation des épisodes caniculaires ;
- Augmentation des épisodes de précipitations intenses qui créeront des risques importants d'inondations avec l'assèchement des sols ;
- Baisse des ressources en eau ;
- Perturbation de la biodiversité ;
- Augmentation des risques d'incendies de forêts.

À titre d'exemple, le secteur économique agricole est déjà en proie à des tensions suite à l'augmentation des températures. Les épisodes de canicules, sécheresses et tempêtes à répétition font baisser d'année en année les récoltes viticoles et de clémentines[5].

4 Météo France, changement climatique en Corse, Scénario moyen RCP 4,5 (Representative Concentration Pathway : profil élaboré par le GIEC décrivant l'évolution des concentrations de gaz à effet de serre).
5 Bilan économique de la Corse, INSEE, Juin 2020.

{ 4.5 } Un développement touristique à maîtriser

La Corse se trouve au sein du premier bassin mondial récepteur du tourisme, le Nord-Ouest méditerranéen, qui concentre environ 80 % de l'offre touristique méditerranéenne[6]. Bien que le modèle touristique dominant de cette partie du bassin méditerranéen soit le tourisme de masse, la particularité des paysages corses et son insularité mettent en évidence la nécessité de faire le choix d'un développement touristique maîtrisé et durable.

La Corse subit en effet un important phénomène de saisonnalité : entre le 1er mai et le 5 novembre 2017, 2,6 millions de personnes ont ainsi visité la Corse pour l'équivalent de 30 millions de nuitées[7]. Eau, déchets, immobilier, connectivité, sont autant de ressources sur lesquelles une pression particulière est exercée. En parallèle, il existe un grand potentiel en matière de tourisme d'agrément orienté vers la nature et la découverte des ressources naturelles, culturelles, patrimoniales et humaines du territoire.

Dans cette logique, le Guide des aides au tourisme en Corse 2016 – 2020[8] pose les jalons d'une nouvelle approche du tourisme sur l'île en « conciliant développement touristique, protection de l'environnement et préservation de l'identité ». Il intégre la notion d'innovation comme un vecteur de compétitivité et de différenciation (tourisme thématique, hébergements touristiques innovants, renforcement du numérique pour accompagner le parcours touristique ou encore structuration en réseau des acteurs).

6 Source : Livre blanc du tourisme corse, septembre 2014.
7 Dossier INSEE, Radiographie de la fréquentation touristique, Résultats de l'enquête auprès des voyageurs au départ de la Corse, 2017.
8 Une nouvelle approche pour le tourisme en Corse, concilier développement touristique, protection de l'environnement et préservation de l'identité (Guide des aides au tourisme en Corse 2016 – 2020).

Dans cette dynamique d'innovation touristique, les dix dernières années ont vu l'émergence des plateformes numériques, souvent de dimension mondiale (Booking, Airbnb, Expedia, Tripadvisor…) qui occupent une place de plus en plus prépondérante dans le choix des destinations, en fonctionnant sur des systèmes de recommandations et de notation. Si elles constituent une véritable opportunité pour attirer une clientèle supplémentaire en Corse ou pour augmenter la lisibilité de l'offre d'hébergement et de transport, ces plateformes impactent l'écosystème touristique local et la gestion des flux de visiteurs. En effet, elles prélèvent une commission sur les transactions réalisées qui peut représenter un manque à gagner de 15 à 20 % du chiffre d'affaires réalisé par les opérateurs touristiques locaux (hébergeurs, restaurateurs...). Pire, elles se positionnent comme une interface entre le client et le professionnel ouvrant la porte à des distorsions et mettant en péril la patrimonialité des données numériques. La stratégie touristique de la Collectivité de Corse peut donc avoir pour objectif de développer des outils pour « reterritorialiser » les revenus touristiques prélevés[9].

En annexe de Smart Isula, vous trouverez le « Baromètre Corse Numérique 2021 » qui abordera les aspects plus spécifiques liés au domaine numérique.

9 Intégrer le numérique dans les stratégies touristiques, territoires conseils, groupe Caisse des Dépôts.

Vos projets

Vos contributions

SMART ISULA

Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique de Corse

LIVRET 1

Construire ensemble la stratégie numérique de la Corse

CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

www.smart-isula.corsica